



FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2020-2021 COURS DE YOGA ENFANTS/ADOLESCENTS

NOM : PRENOM : AGE :

Nom/Prénom du REPRESENTANT LEGAL (personne à prévenir) :

ADRESSE COMPLETE :

.....

N° TELEPHONE fixe : portable :

EMAIL obligatoire:

Photo obligatoire
pour toute personne
nouvellement
inscrite

Si l'enfant présente un souci de santé chronique ou permanent :
.....
.....

ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION « Bien Vivre en Yoga » : 10€ (5€ pour les résidents de Porte-de-Savoie)

COTISATION DES COURS (se référer au règlement intérieur rubrique « Tarifs ».)

Pour un cours hebdomadaire hors vacances scolaires, soit 30 cours à l'année : **189€** par chèque (possibilité de régler en 3 fois 63€, les chèques seront encaissés au début de chaque trimestre, sauf avis médical justifiant l'annulation de l'inscription).

Dans le cas d'une réinscription annuelle, étant donné que le nombre de cours de la saison précédente 2019-20 a été réduit du fait de la situation sanitaire liée au Covid19 (confinement et fermeture des salles communales), une remise de 15€ est accordée sur la cotisation du 1^{er} trimestre, soit un premier trimestre à 48€.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga » et sont à remettre avec vos documents d'inscription conformément à ce qu'indiqué dans le règlement intérieur de l'association.

Tout dossier devra être complet avant le 3^{ème} cours pour être pris en compte.

Le 1^{er} cours est un cours de découverte, non facturé si la personne ne s'inscrit pas.

COURS : Il se déroulera dans la salle à vocation sportive de l'école Primaire Crincaillé de LES MARCHES.

le Mercredi de 14h00 à 15h00

Selon le nombre d'inscriptions et l'âge des participants, **un second cours pourra être ouvert de 15h15 à 16h15**. Les adhérents seront alors répartis par catégorie d'âge (Enfants de 6 à 10 ans - Ado de 11 à 16 ans*) entre ces deux créneaux horaires, après confirmation de l'inscription de votre part auprès de l'information par email à bienvivreenyoga@gmail.com.

**Les tranches d'âges sont indiquées à titre informatif et seront réévaluées en fonction des personnes inscrites.*

ASSURANCE : je soussigné(e) représentant légal de reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire renforcée IA MAIF+ me couvrant des éventuels dommages corporels liés à mon activité sportive (voir règlement intérieur).

Date et signature (précédées de la mention « Lu et Approuvé ») :

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA – LES MARCHES »
SECTION ENFANTS / ADOLESCENTS

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Il est demandé, à chaque participant de retourner **obligatoirement avant le 3^{ème} cours ce règlement et tous les documents d'inscription suivants pour valider son inscription**:

- a) Remplir la fiche d'inscription ;
- b) Apposer votre signature (celle d'un représentant légal pour les mineurs) avec la date, précédée de la mention « lu et approuvé » au bas de **ce règlement intérieur et de la fiche d'inscription** ;
- c) Régler par chèque(s) le montant dû correspondant à l'adhésion et à la cotisation annuelle et **ceci dès l'inscription** ;
- d) Fournir **un certificat médical de l'aptitude à la pratique du Yoga**, ou faisant état des éventuels problèmes à prendre en considération (problèmes cardio-vasculaires, respiratoires, traumatologiques, asthme, hypo ou hypertension, prothèses, etc....) ;
En cas de ré-inscription, ce certificat est valable 2 ans. Dans ce cas uniquement, remplir et signer le **questionnaire de santé** ;
- e) Fournir un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Porte de Savoie (réduction de 5€) ;
- f) **Remplir la charte « Covid19 ».**

NB : L'association a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF qui couvre la responsabilité Civile de l'association et de ses adhérents. Concernant l'assurance individuelle accident, LA MAIF offre la possibilité d'en souscrire un à vos frais, nous contacter à bienvivreennyoga@gmail.com.

2. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Un cours de Yoga à destination des enfants et adolescents est proposé sur la commune de Porte de Savoie - Les Marches chaque semaine, **de mi-septembre à fin juin, hors vacances scolaires et jours fériés, pour un total de 30 séances sur la saison (environ 10 cours par trimestre),**

→ **le mercredi de 14h00 à 15h00** dans la salle à vocation sportive de l'école primaire – Les Marches.

Le cours est d'une durée d'1 heure. **Il est dans l'intérêt de tous que les horaires soient bien respectés.**

Ce cours est assuré par l'enseignante Madame Nadine ZEN, diplômée de VINI YOGA.

Pendant toute la durée du cours, il est demandé de respecter le calme afin de ne pas perturber le travail de l'enseignante et pour que la pratique de la discipline soit la plus bénéfique possible. De manière générale, les parents ne sont pas autorisés à assister aux séances afin de permettre aux enfants de rester concentrés. Un assouplissement de cette règle est permis sur les deux premières séances.

Les parents doivent s'assurer que la séance aura bien lieu lorsqu'ils déposent leurs enfants.

3. TARIFS

Chaque adhérent doit s'acquitter de :

- g) **l'adhésion annuelle à l'association,**
- h) **la cotisation annuelle aux cours,** avec possibilité de régler en trois fois par chèques. L'ensemble des chèques est à donner avec le dossier d'inscription, ils seront encaissés au début de chaque trimestre.

Le(s) chèque(s) sont à établir à l'ordre de l'association « Bien Vivre en Yoga - Les Marches ».

Le premier cours est un cours de découverte non facturé s'il n'est pas suivi d'une adhésion.

Chaque trimestre débuté est dû. Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année si l'enfant ne continue pas la pratique de l'activité. Seule la présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité de pratiquer sera acceptée.

Cas particulier de la saison 2020-21 :

- Dans le cas d'une réinscription annuelle, étant donné que le nombre de cours de la saison précédente 2019-20 a été réduit du fait de la situation sanitaire liée au Covid19 (confinement et fermeture des salles communales), **une remise de 15€ est faite sur la cotisation du 1^{er} trimestre, soit un premier trimestre à 48€.**

- En cas de suspension ou d'arrêt des activités s'apparentant à un cas de force majeure, par exemple suite à des mesures gouvernementales et/ou communales (fermeture des salles), un remboursement au prorata du nombre de séance non dispensées, pourra être mis en place ; cela uniquement si aucune mesure de substitution n'était mise en œuvre par l'association et l'enseignante dans les trois semaines suivant la suspension (cours en ligne en direct, vidéos enregistrées, supports papiers ou tout autre moyen).

4. DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation. Je soussigné(e).....en qualité deautorise l'association Bien Vivre en Yoga à utiliser l'image de mon enfant, sur le site de l'association et celui de la commune Porte de Savoie, le journal municipal ou sur des flyers, ayant pour but de promouvoir l'association.

5. SECURITE / AUTORISATION DE SORTIE

L'association Bien Vivre en Yoga demande à ce que les enfants soient accompagnés en début de cours auprès de l'enseignante jusqu'en haut des escaliers de la salle de cours.

Ils doivent être récupérés en fin de séance en haut des escaliers de la salle de cours après s'être présenté à l'enseignante.

Je soussigné(e).....représentant légal de l'enfant autorise l'association à confier mon enfant aux personnes désignées ci-dessous :

Mme ou Mr	En qualité de	Adresse	Téléphone

Par ailleurs, je m'engage à signaler par écrit les personnes qui s'ajouteraient ou seraient exclues de cette liste au cours de l'année scolaire. Une pièce d'identité pourra être demandée aux personnes nommées sur cette liste.

Afin d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant à l'occasion des sorties de cours, l'association ne le confiera qu'à ces personnes ; J :

- autorise l'association à laisser mon enfant VENIR seul à la salle ;
- autorise l'association à laisser mon enfant SORTIR seul de la salle.

Je reconnais avoir été informé(e) que dès qu'il aura quitté l'enceinte de la salle où se déroule le cours de Yoga, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'association et de l'enseignante et qu'il retombera sous mon entière responsabilité.

En ce qui concerne les adhérents mineurs, il est rappelé que l'encadrant est responsable des enfants uniquement à partir de l'heure de début de séance. Dès la fin de la séance, l'enseignant n'est plus responsable des enfants. L'encadrant n'est pas tenu d'attendre les parents en retard à la sortie de la séance ni même de garder un enfant après une séance (enchaînement sur d'autres cours). L'encadrant ne peut prendre en charge le départ des enfants et ne peut donc être tenu pour responsable en cas de problème.

6. DIVERS

Il est rappelé la nécessité :

- **de pratiquer avec assiduité, ceci dans le respect de soi-même, du groupe et de l'enseignant,**
- **de prévenir l'enseignant en cas d'absence prolongée.**

Il est conseillé de porter des vêtements souples pendant les cours. Les adhérents sont priés d'apporter leur propre matériel : une serviette, une couverture, un petit coussin et un tapis anti dérapant, le tapis étant primordial. L'association ne fournit aucun matériel.

Tout participant doit s'assurer auprès de son médecin que la pratique de l'activité choisie ne lui est pas contre-indiquée. Cette pratique se fait par conséquent sous la responsabilité de chacun.

De plus, chaque année, l'Association Bien Vivre en Yoga tient son Assemblée Générale, avant les vacances de la Toussaint. Chaque adhérent y est convié par convocation envoyée par email.

Le Bureau de l'Association est composé de :

Marie-Bénédicte CHAFFANGEON Présidente
Anaïs MALLEIN Trésorière
Fabienne BOURGET Secrétaire

Nous contacter:

- bienvivreenyoga@gmail.com
- par courrier postal : Association Bien Vivre en Yoga - Les Marches, Place de la Mairie, 73800 Porte de Savoie.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte les termes.

Fait à PORTE DE SAVOIE - LES MARCHES, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

<p style="text-align: center;">CHARTRE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL POUR PARTICIPATION AUX COURS DE YOGA, POUR MOI ET POUR LES AUTRES</p>

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun pour limiter les effets de la pandémie est fondamentale. C'est également le cas lors des activités de Yoga, et plus particulièrement dans les lieux clos. L'association et les enseignants ont adapté l'organisation de leurs cours pour vous proposer une activité dans les meilleures conditions possibles.

Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel.

C'est pourquoi, pour confirmer mon inscription (ou celle de mon enfant),

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par l'association peuvent différer de ce qu'habituellement proposé ;
- Avoir pris connaissance que le matériel utilisé est spécifique à ma pratique exclusive ;
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de mon inscription afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

J'atteste par ailleurs :

- A prévenir l'association et l'enseignante dès que possible et à ne pas assister au cours de Yoga si quelqu'un de mon entourage ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A prévenir l'association et l'enseignante dès que possible dans le cas où quelqu'un de mon entourage ou moi-même était diagnostiqué positif au COVID-19, cela afin de prendre les mesures appropriées et à en avertir les personnes ayant été potentiellement en contact avec moi ;
- A me laver les mains avec du savon ou à utiliser du gel hydro-alcoolique avant chaque séance de Yoga ;
- A respecter les gestes barrières et les règles imposées pendant les cours (distanciation physique, lavage / désinfection des mains, port du masque jusqu'à ma place de pratique y compris dans les vestiaires, sens de circulation dans les bâtiments, ...) ;
- A renseigner obligatoirement à chaque début de cours, la feuille d'émargement mise à disposition dans la salle de cours ;
- A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque, ...).

Fait à, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

D'après la loi santé du 26 janvier 2016, la présentation d'un certificat médical est obligatoire une fois tous les trois ans. Ainsi, **si vous avez déjà fourni un certificat médical à l'association « BIEN VIVRE EN YOGA » depuis moins de 2 ans, alors le certificat n'est pas obligatoire**
Cependant vous devez renseigner le QUESTIONNAIRE DE SANTE suivant :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

- 1- Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. **Simpletment remplissez l'attestation sur l'honneur ci-dessous.**

- 2- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à nous fournir obligatoirement.**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – DECHARGE DE RESPONSABILITE

DE L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE EN YOGA »

Je soussigné(e)(nom, prénom) habitant
à.....
.....(adresse),
atteste sur l'honneur avoir répondu NON à toutes les questions du
questionnaire de santé de l'association bien vivre en Yoga (à joindre), et être à
mon avis suffisamment en bonne santé pour pratiquer le yoga.

Je déclare dégager de toute responsabilité l'association Bien Vivre en Yoga et
son intervenante Emilie Tessier, et décide par là même, de prendre sous mon
entière responsabilité ma pratique de yoga au sein de l'association Bien Vivre
en Yoga.

Fait :

Le..... à.....

Signature :